



HERVE NOVELLI
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PME
DU TOURISME ET DES SERVICES
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, vendredi 10 avril 2009
N° 308

Hervé NOVELLI a réuni aujourd'hui le Comité de pilotage des Etats Généraux de la Restauration

Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, a réuni ce matin pour la 2^{ème} fois le Comité de pilotage des Etats Généraux de la Restauration, qui se tiendront à Paris le 28 avril.

Lors de cette réunion, **le Comité de pilotage, qui regroupe les principales organisations représentatives de la profession et des personnalités qualifiées, a travaillé sur les grands défis que la profession va rencontrer dans les prochaines années** autour de quatre grands thèmes : l'évolution des attentes des **consommateurs**, la qualité des **produits**, les problématiques de l'**entrepreneur-restaurateur** et **les femmes et les hommes** du secteur (attractivité des métiers, conditions de travail...). **Ces thèmes seront abordés et débattus lors des Etats Généraux du 28 avril.**

Par ailleurs, le ministre a présenté au Comité les **premiers éléments de chiffrage de l'impact de la baisse de la TVA réalisés et les premières pistes de réflexions sur les contreparties proposées par les trois groupes de travail en matière de prix, d'emploi, et d'investissement. La conclusion des travaux des groupes fera l'objet d'un contrat, signé lors des Etats Généraux le 28 avril, entre l'Etat et la profession comprenant les engagements de la profession pour répercuter la baisse de la TVA sur les prix, l'emploi et l'investissement.**

Les Etats Généraux seront ainsi l'aboutissement des négociations sur les engagements des professionnels mais également le point de départ d'une démarche de modernisation et d'adaptation de la restauration aux nouveaux enjeux de la demande.

Dans le cadre de la préparation des Etats Généraux, **Hervé NOVELLI multiplie les rencontres avec les restaurateurs pour entendre leurs attentes et leurs engagements et dialoguer sur les actions susceptibles d'être mises en place suite à la baisse du taux de la TVA.**

Contact Presse :
Cabinet d'Hervé NOVELLI : Aurore LONGUET : 01 53 18 46 35